

La seconde et positivement la dernière soirée de Messrs. ARISTIPPE et MARCHAND, aura lieu ce soir, au salon de M. de Herries. Voici les principaux morceaux qui seront entendus:—Le chant des Pyramides, du poème de Napoléon en Egypte par Messrs. Méry et Barthélemy—Les scènes de Léonidas, tragédie par M. Pichard, et de Britannicus—Le mérite des Femmes, par Le gouve;—Le Duel, morceau de circonstance s'il en fut jamais, extrait de l'Honnête Homme, comédie de Desmahlis. L'encouragement qu'on a reçu à leur première soirée ces deux artistes, que nous regretterons sans doute longtemps, leur est un sûr garant que les amateurs afflueront encore cette fois dans le salon de l'hôtel Herries.

(Communiqué.) NOMINATION DU GOUVERNEUR. N° 5.

Poursuivons avec honneur et courage cette noble tâche que nous avons entreprise, avec un désintéressement digne de la cause nationale que nous défendons. Marchons sans peur à travers les sifflements de l'envie, opposons le calme philosophique à la fureur des passions; nous sommes sans reproche, notre conscience sera notre égide. Non, M. Beauvais ne peut pas devenir Gouverneur de l'Etat de la Louisiane; non, le peuple de la Louisiane ne placera point les rênes du gouvernement dans les mains de M. Beauvais. En effet, ce serait faire injure à l'esprit, au jugement, au bon sens des électeurs, que d'avancer ou d'admettre une supposition dont l'absurdité même a quelque chose d'injurieux. La nomination d'un gouverneur n'est point une affaire de sentiment, c'est un acte de souveraineté populaire dont le motif est un devoir. L'exercice d'un droit, le résultat est une conséquence. Si la droiture et le zèle constituaient seuls les qualités requises dans la personne de notre premier magistrat, M. Beauvais pourrait alors se présenter avec confiance; mais je me trompe, il aurait toujours M. Roman pour rival, et malgré l'egoïsme et la corruption du siècle, M. Beauvais compterait encore parmi les citoyens de l'Etat, un grand nombre de compétiteurs.

Jamais citoyen n'eut plus d'occasions que M. Beauvais, de se faire remarquer comme homme public; plusieurs fois président du Sénat, puis Sénateur-Gouverneur ou Gouverneur Sénateur, il pouvait par sa conduite et son administration, capter la bienveillance des électeurs, et s'assurer des voix à leurs suffrages. Cependant qu'on cite une seule circonstance où M. Beauvais se soit distingué par son talent ou son caractère. Par exemple, en 1828, au mois de novembre, lors de l'ouverture de la première session de la législature dernière, on agita la question importante de savoir si le président de la précédente session, devait être président de la session actuelle. On entendit le vénérable M. de Lisle soutenir la négative, avec cette conviction qui prend sa source dans la loi, et dont la force n'appartient pas à la destruction qu'à l'expérience; mais un précédent fut invoqué, le Sénat se déclara en sa faveur, et la décision fut rendue; mais la loi ne devenait étrangère, puisque la loi d'être une loi positivement consacrée, le mode indiqué n'était qu'une opinion non contraignante; le Sénat enfin adopta pour Président, un sénateur nommé par un corps qui n'existait plus, un sénateur à la proposition duquel ses nouveaux collègues n'avaient pris aucun pari. Ce n'est pas tout, ce même Sénat se mit dans la nécessité d'élire un nouveau président, en Janvier 1829, c'est à dire au milieu du cours de ses travaux législatifs, de telle sorte qu'un mot, un mot insignifiant l'emporta sur l'esprit de nos institutions, sur la raison elle-même. M. Beauvais fut donc considéré comme président du Sénat de novembre, parce qu'il avait été président du Sénat de janvier, manière admissible de raisonner que de prendre un calendrier pour code. Eh bien, M. Beauvais, sans témoigner aucun scrupule, s'arma du manteau législatif, et nous pouvions avoir pour gouverneur de fait, un citoyen qui, comme président du Sénat, n'était point l' élu de l'époque, qui conséquemment ne représentait pas d'une manière réelle l'opinion des électeurs de la nouvelle législature; en un mot, le Sénat commit une faute grave que M. Beauvais n'hésita point à sanctionner.

Durant son administration éphémère, M. Beauvais s'est trouvé appelé à concourir avec les deux chambres, à la confection des lois de l'Etat, mais qu'il doute qu'il n'ait tout approuvé, sans objection aucune, on peut même dire sans examen. Pourtant les lois qui sont promulguées parmi nous sont loin d'être parfaites; il en est qui sont inexécutables, ou en remarque plusieurs qui sont contraires aux intérêts bien compris de notre république. La constitution a voulu que le pouvoir exécutif eût le droit, sous certaines conditions et dans certaines limites, de censurer les décrets du pouvoir législatif; elle l'a voulu dans l'intérêt de la justice, et pour assurer au peuple, une garantie contre les envahissements des chambres: les lois, il est vrai, peuvent être constitutionnelles sans l'assentiment du gouverneur, mais à quelles conditions la volonté d'une puissance prépondérante; la balance des pouvoirs n'est pas pour cela méconnue, seulement elle est devenue impossible. La responsabilité repose, en pareille circonstance, sur la législature seule, et les mesures qu'elle a prescrites, peuvent avoir des effets nuisibles ou funestes, le gouverneur est à l'abri de tout reproche, car en agissant dans son droit, il a fait son devoir; le peuple lui doit de la reconnaissance pour son discernement et sa fermeté.

Encore une fois, pourquoi M. Beauvais n'a-t-il pas mieux entendu nos vœux, pourquoi n'a-t-il pas soutenu nos droits? Quand il a connu les prétentions du Sénat, il devait lui-même abandonner ses propres prétentions, et nous prouver qu'il est à la fois sage et désintéressé. Mais il a pour ainsi dire provoqué sa condamnation; si les sénateurs ont violé le pacte fondamental, le gouverneur a méconnu les principes de la démocratie. Le jugement est prononcé d'une manière définitive, l'appel en cassation sera pieusement rejeté par une décision solennelle du grand jury national. LOUISIANA.

P. Dans le précédent article, numéro 4, c'est par omission que le nom de Robertson ne figure point parmi ceux des gouverneurs de l'Etat.

(Communiqué.) Un ami de Mr. Beauvais a reçu la lettre suivante qu'il publie sans commentaires.

Pont des Braud, Atitikapas 20 Juin. "Je vous ai promis qu'aussitôt mon retour aux Attakapas je vous donnerais avis de ce qui se passe ici, relativement à l'élection prochaine du Gouverneur. Comme j'avais à faire à Franklin et que le bateau n'a pas voulu m'attendre, j'ai été obligé d'aller par terre à la Grande Pointe, ce qui m'a mis à même de voir toutes nos vieilles connaissances sur mon chemin, et de parler des élections. A Franklin, les Américains sont aussi fidèles à leur croyance politique, que les juifs à la venue du Messie. Il n'y a qu'un gouverneur pris parmi eux qui puisse bien gouverner l'Etat. Ils ne dissimulent point leur persévérance à gagner le pouvoir, et parlent de l'élection sans détour. M. Beauvais, disent-ils, est le meilleur homme, mais il est crué, et nous avons deux candidats américains. Je considère que la moitié de la paroisse forme ce que nous appelons la nouvelle école, et votera pour les deux candidats américains. Hamilton aura la majorité sur Randall. La gazette des Attakapas, la seule dans le comté de ce nom, trompette ses vertus. L'autre moitié est de la vieille école; l'expérience leur apprend leur devoir. A l'exception d'une seule famille qui des liaisons de parenté attachent à M. Roman, le reste de la paroisse St. Marie est entièrement pour Mr. Beauvais. A la Nouvelle-Iberie, quel ques Américains voteront naturellement pour Hamilton, mais tous les Espagnols du Lac Tasse et des environs ne connaissent que M. Beauvais. Notre ancien sénateur demeure à la Flèche Pointe; son désintéressement est assez connu, et son désir de voir la concorde et le bon ordre s'affirmer dans l'Etat, l'ont porté à embrasser le parti de M. Beauvais. Cet exemple a été suivi dans tout ce quartier.

A St. Martinville, tout ce qui n'est pas avocat, suit la même impulsion en faveur de M. Beauvais. Nous savons que c'est par esprit de mépris qu'ils ne se joignent pas à la majorité, mais aussi telle est notre incredulité que je ne crois pas que tous leurs efforts puissent obtenir une seule voix à Mr. Beauvais. Observez que je ne parle que des avocats de ce qui sont presque tous américains; on sait que pas tout ailleurs nous en comptons dans nos rangs.

Ici nous nous sommes trouvés dans une singulière situation; notre prédilection pour Durand que nous n'avions cessé de voir et de connaître, était bien positive. Nous ne fûmes pas peu surpris en apprenant le changement du Président du Sénat, de voir qu'il abandonnait sa candidature en faveur de Mr. Roman. Cependant je ne connais personne dans mon voisinage que se soit empressé de reporter une voix destinée à Durand, sur celui qui se croyait d'avance son héritier; mais comme tout finit par être connu, nous avons appris les circonstances qui ont motivé la conduite délicate et patriotique de Durand, conduite qui lui assure des titres impérissables à l'estime de ses concitoyens.

Où nous affirmons qu'ayant promis, antérieurement à ces événements, de se retirer au cas où il y aurait deux candidats créoles, M. Roman lui a dit: Je vous somme de tenir votre promesse, car je suis candidat. La connaissance de ce fait qui s'est bientôt répandue dans nos trois paroisses de St. Martin, Lafayette et St. Landry, ne dispose point les esprits en faveur de ce candidat, il les éloigne.

L. Dr. Robin, de la paroisse Laurent, qui par sa nature, s'il n'a pas l'âge le convient par la loi pour être gouverneur. Mr. Beauvais qui est passé par ici au mois d'avril, fait donc des progrès rapides dans l'opinion publique. Comme il paraît un homme modéré, intègre, instruit, capable de faire le bien qu'on peut attendre de sa longue expérience des affaires publiques, et qu'il n'appartient à aucun parti exalté, il aura la grande majorité de nos suffrages de nos trois paroisses. C'est ce que de St. Landry n'est point tel qu'on a voulu vous le représenter, sujette à quelques menues; il s'y est manifesté beaucoup d'indépendance d'opinion. Nous apprendrons bientôt la fin de tout cela.

INTERIEUR. NOUVELLE-ORLEANS, 26 JUIN. Nous apprenons d'une personne qui arrive des Natchitoches, que Collins M. Graham, accusé d'avoir assassiné Mr. Usgarb, député sheriff avait été arrêté près de la Sabine, et conduit en prison aux Natchitoches, où il est rigoureusement surveillé. Depuis son arrestation, de la part de Mr. Roman, venant de la Havane, le bruit court qu'une insurrection avait éclaté dans les environs de cette ville, dans le but de déclarer l'indépendance de l'île. Malgré les efforts que nous avons faits nous n'avons pu nous procurer aucune gazette, ou aucun

renseignement assez positif pour nous assurer de ce qu'il y a de fondé dans cette nouvelle.

Nous apprenons par un journal de Vera Cruz, que l'administration de la Loterie de la Havane a failli d'une somme considérable dans le courant d'Avril. Il est assez étrange que cette nouvelle ne nous soit parvenue directement, et que nous ayons tardé autant à la recevoir; néanmoins elle est assez importante pour fixer l'attention, car cette Loterie est la principale ressource financière du gouvernement de l'île de Cuba; et si elle tombe en discrédit, si ses revenus ne peuvent plus fournir aux dépenses auxquelles ils étaient appliqués, il en résultera des embarras très graves pour le gouvernement, et auxquels il ne pourra remédier que bien difficilement. Voici une lettre que publie le journal de Vera-Cruz; elle porte la date du 23 Avril: "On ne parle ici que de la faillite de la Loterie. CALLEJA, le trésorier, est en fuite, et le Directeur et le conseiller (conseiller) de cette administration sont arrêtés. Par suite de cet événement, le trésor a éprouvé un coup terrible, qu'on ne répare qu'en ajoutant de nouvelles charges à celles qui pèsent déjà sur les habitants."

(Communiqué.) La situation du gouvernement de don Miguel devient chaque jour plus critique, et le découragement de ses partisans commence à se manifester de la manière la plus évidente. Les motifs de ce découragement sont nombreux. Les miguelistes voient que les maux de ce malheureux pays sont parvenus au plus haut degré; que le gouvernement ne peut rien pour changer cet état des choses, attendu l'impossibilité de se procurer des fonds, soit ici, soit à l'étranger; que toutes les espérances qu'on avait données de la reconnaissance de don Miguel par les puissances étaient dénuées de fondement, et qu'au contraire les cabinets sont décidés à maintenir le principe de la légitimité; enfin, les protestations faites en faveur de la légitimité par les premiers corps de l'Etat en France, et le ton de mépris avec lequel les ministres anglais ont parlé de don Miguel, ont atterré ses partisans.

Pour comble de malheur, les miguelistes viennent d'être abandonnés par le seul allié qu'ils possèdent conservé jusqu'à présent, par l'Espagne. La position de cette dernière puissance, depuis l'abrogation de l'article du pacte de famille, relatif à la succession des princes de la maison de Bourbon en Espagne, est entièrement changée en vers don Miguel; le duc de Ferdinand VII, en prenant cette importante mesure, a été empêché que son frère don Carlos ne lui succédât après sa mort, et d'affaiblir, par conséquent, l'influence du parti carliste; mais ce parti, après la consolidation du gouvernement de don Miguel, devait naturellement trouver en lui un puissant appui pour faire prévaloir les prétentions de don Carlos à la couronne d'Espagne si son frère n'eût pas laissé d'héritiers mâles. Mais comme le monarque espagnol connaît les rapports intimes qui existent entre les miguelistes et les carlistes, force lui sera d'abandonner les uns et d'affaiblir les autres, si que les uns et les autres sont devenus également dangereux pour lui.

Dans cet état des choses, il ne serait pas étonnant que Ferdinand, las et mécontent d'appuyer un gouvernement qui méprise jusqu'à présent ses conseils, et qui peut compromettre l'exécution de ses plans, d'ami qu'il était ne devint son ennemi. On dit même déjà que le roi d'Espagne a ordonné à son ministre à Lisbonne de rompre tout rapport avec le gouvernement de don Miguel; et que son intention est de le rappeler de cette cour. Le fait est que M. d'Acosta est allé s'établir à Coimbra, à quel ques lieues de la capitale, où il ne se mêle plus d'affaires.

On assure que l'ordre du rappel de ce ministre ne tient qu'à l'arrivée de la réponse d'une lettre de S. M. C. à S. M. B., dans laquelle le roi d'Espagne déclare que, vu l'impossibilité de faire suivre ses conseils par le gouvernement de Lisbonne, et craignant d'ailleurs que, de l'état actuel des choses en Portugal il ne résulte des suites fâcheuses pour la tranquillité de l'Europe, il se croit obligé d'appeler l'attention du roi d'Angleterre, comme le plus ancien allié du Portugal, sur un objet aussi important, et qui intéresse de si près tous les cabinets.

Quant aux partisans du gouvernement légitime, ils sont remplis d'espérance depuis qu'ils ont la nouvelle de l'installation de la régence à Terceira; ils espèrent que le moment du triomphe de leur reine légitime n'est pas éloigné.

FEUILLETON.

S. A. R. le prince de Saxe Cobourg a fait refuser à son hôtel toutes les lettres dont la suscription portait: Au roi de la Grèce. Elles ont été renvoyées à la poste. Hier matin, à 6 heures, on a trouvé dans un pot à beurre placé au coin de la grille du Luxembourg, deux têtes d'enfant âgé à 10 ans, deux avant bras, les mains et les jambes. Un agent de police a recueilli ces lambeaux humains, pour les porter chez le commissaire de police. M. Piet-Loi aussi donner à Alger un plat de son métier. C'est lui qui est chargé de la direction des batteries. On juge aux assises de l'Aveyron un homme coupable de lésa-parente. Il est prévenu de tentative d'assassinat sur sa femme, sa fille et son fils. Le 13 avril, le frère et la sœur, mariés à 50 ans à M. de Canton d'Asserac, ont entendu une messe d'actions de grâces. Les deux époux et les deux épouses qui vivent de leur travail, ont, entre eux quatre, 322 ans. On a vu une chose plus extraor-

dinaire, il y a quinze ans, dans la commune de Champs qui est à côté. Le même curé qui avait marié l'homme et la femme, et les quatre témoins présents à ce mariage se sont retrouvés 50 ans après pour la seconde bénédiction. Un instrumentiste de l'un de nos petits théâtres ayant fait de l'harmonie impromptive, a été mis au violon, accusé d'avoir voulu jeter le désaccord, parce qu'il avait donné à son directeur des preuves frappantes de ses capacités musicales. On annonce la prochaine publication d'une nouvelle feuille quotidienne ayant pour titre: Le D'fenseur de l'Armée. C'est donc un journal fait pour les Algériens, car nuls autres, il me semble, ne songent à attaquer nos soldats. Hier Mr. de Bourmont a été exposé en Algérie, et tous les marchands de gravures. Il est né, il y a deux mois, aux environs de Cambrai, un enfant dont la mère est âgée de 21 ans. L'enfant de cet enfant n'a que 45 ans, son bis-aïeul a 68 ans et son trisaïeul 93. Des lettres de Rome apprennent que le pape est dangereusement malade. Le peuple romain a témoigné de si vives inquiétudes, qu'on a prié S. S. de se montrer le jour de Paques, mais il a pu à peine se soutenir, et un cardinal fut obligé de soutenir le sacré bras qui donnait la bénédiction. Le Drumondaire, vaisseau de transport, commandé par Mr. Briet, se rend à Alexandrie où il va prendre les deux sœurs de Cléopâtre, dont le vice roi d'Egypte fait présent au roi de France. Les journaux de Copenhague annoncent de la viande de cheval en vente au marché, pour les amateurs. Cette viande vaut mieux encore pour le peuple que celle de la vache enragée. Quand Beranger composa comme témoin dans l'affaire du 27, et que le président lui adressa cette question d'usage: Quel est suite-vous? Beranger hésita un moment: Homme de lettres, non chansonnier, répondit-il. Le Globe and Traveller du 26 annonce que le bruit de la convalescence du roi d'Angleterre n'est nullement fondé, et qu'on espère même aucune amélioration dans sa santé. C'est à dessein, dit-il, qu'on publie ces bulletins un peu favorables, afin de lui que le roi lit les journaux tous les jours. (Le Valeur.)

Le Ticker suivant sera soutenu par un grand nombre d'électeurs, à l'élection de Juillet prochain: Représentant au Congrès, E. D. WHITE, Gouverneur, A. B. ROMAN, Sénateur, ANTONIO DUCROS, Représentant à la Chambre, J. WORKMAN, P. LANDREAUX, LOUIS ALLARD, C. A. GAYARRE, S. HENDERSON, F. GAIENNE, WM. C. C. CLAIBORNE.

Le Ticker suivant sera soutenu par un grand nombre d'électeurs, à l'élection de Juillet prochain: Représentant au Congrès, E. D. WHITE, Gouverneur, ARNAUD BEAUVAIS, Sénateur, ANTONIO DUCROS, Représentant à la Chambre, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, CHARLES GAYARRE, S. D. DIXON, CHARLES CAFFIN.

Mr. A. BEAUVAIS will be supported by a great number of voters, at the next election, as Candidate for the place of Governor of the State of Louisiana. We are authorized to announce that Mr. A. B. ROMAN will be supported as a Candidate for the office of Governor. Mr. Editor please publish the following ticket and oblige a number of your subscribers. For Congress, E. D. WHITE, For Governor, ARNAUD BEAUVAIS, For Senator, ANTONIO DUCROS, Représentative, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, C. GAYARRE, S. D. DIXON, CHS. CAFFIN.

Mr. Editor please publish the following ticket and oblige a number of your subscribers. For Congress, E. D. WHITE, For Governor, ARNAUD BEAUVAIS, For Senator, ANTONIO DUCROS, Représentative, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, C. GAYARRE, S. D. DIXON, CHS. CAFFIN.

Navire Kentucky, Ratsbonne, New York, Foster & Fulton Cecl. Pomone, Arnaud, Arnaud, C. Plecto Arrives.

Bateau de remorque Atlas, Hodgson, des passes, ayant mis en mer les bricks Gato et Mary Cole—La barque Agnes and Ann était échouée sur la barre du S. O., se faisant alléger par le Porpoise—il a d'arrivé le brick Dawson à l'habitation de Sait, et d'arrivé par la goëlle Resper—il a apporté le sac au lit de la barque Agnes and Ann, et 54 passagers du navire Cis Wharton. Rien de nouveau en dehors de ce qui est dit.

Bateau à vapeur Plait et J. J. J. Natchitoches avec du coton à Tolédano, Gailard, P. Dubuy: 5 passagers.

Bateau à vapeur Beaver, Bail, Alexandria, avec du coton à N. Cox—14 pass.

Bateau à vapeur Constitution, Hewes, de Louisiave, ayant le bateau à vapeur Geo. Wayne à la remorque, avec un chargement complet de tabac, porc, farine, whisky, et à l'équipage, Hyre et Co. J. H. G. et Co. Post et Pluton; C. B. me; T. Toby et autres—66 passagers.

Bateau à vapeur Huron, Ass. de Louisiave, avec un chargement assorti et conduit à H. W. B. H. T. J. et Woolf, J. Hagan et Co. C. Hyre, Wallace, Lamb, th et Pop; C. A. Jacobs, et au propriétaire à bord—5 passagers.

5 charlands du Kentucky, avec 316 bts tabac à Townley et Prieur.

2 charlands du Missouri, avec 87 bts tabac, 33 harriettes grasses, 2 bis cirs aux propriétaires à bord.

Un charland du Tennessee, avec 463 balles coton à Cooper, Canthers et Co. Goel. Resper, Stevens, de la Havane, à E. J. Gale, avec café, sucre, cire, à divers consignataires.

Le bateau de remorque Atlas, est parti hier après midi avec la barque Marshall M'Donald, le brick Planteret une goëlle.

DEMANDE D'EMPLOI. Un jeune homme demeurant en cette ville depuis nombre d'années, désirerait se placer dans un magasin comme commis. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser à cette Imprimerie 26 Juin.

VENDES PAR LE MARSHAL. Bonze contre C. Laveau. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou. G. Prevail, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposai en vente publique, samedi, 3 Juillet prochain, à midi, à la Bourse, en coinure des rues de Chartres et Saint Louis, ainsi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshal. 23 Juin.

Le Maire, les Jueurs &c. contre John Saulet. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou. G. Prevail, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposai en vente publique, samedi, 3 Juillet prochain, à 5 heures de l'après-midi, sous le Principal, 8 Chaises, Table et une Malle, ainsi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshal. 23 Juin.

AVIS—Mr. B. MONTREUIL ayant été nommé agent du collège de Ste. Marie, Barrens Perry County, Missouri, les parents qui doivent pour la pension et les comptes des enfants qui sont dans le dit collège, sont priés de payer entre ses mains, et ceux qui désiraient avoir des renseignements sur cet établissement, de s'adresser également à lui. Les personnes qui doivent ou qui pourraient devoir à cet établissement, et qui résident à l'étranger, sont invitées à faire connaître Tom chargé d'affaires à la Nlle. Orléans, afin que Mr. Montreuil s'adresse à eux. J. M. ODIN, Prédent. 21 Juin—5c.2p.

Planches de Sapin à vendre. 17,000 pieds en débarquant de la goëlle Elizabeth, arrivée au Basin, s'adresser à J. T. BAUDUC.—(23 Juin)

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine. Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine. Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme sénateur pour le 2d. district sénatorial aux élections de Juillet.

(Communiqué.) Un grand nombre d'électeurs soutiendront, à la prochaine élection, le ticket suivant: Représentant au Congrès, E. D. WHITE, Gouverneur, A. B. ROMAN, Sénateur, ANTONIO DUCROS, Représentant à la Chambre de l'Etat, J. WORKMAN, P. LANDREAUX, LOUIS ALLARD, C. A. GAYARRE, S. HENDERSON, F. GAIENNE, WM. C. C. CLAIBORNE.

(Communiqué.) Le Ticker suivant sera soutenu par un grand nombre d'électeurs, à l'élection de Juillet prochain: Représentant au Congrès, E. D. WHITE, Gouverneur, ARNAUD BEAUVAIS, Sénateur, ANTONIO DUCROS, Représentant à la Chambre, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, CHARLES GAYARRE, S. D. DIXON, CHARLES CAFFIN.

Mr. A. BEAUVAIS will be supported by a great number of voters, at the next election, as Candidate for the place of Governor of the State of Louisiana. We are authorized to announce that Mr. A. B. ROMAN will be supported as a Candidate for the office of Governor. Mr. Editor please publish the following ticket and oblige a number of your subscribers.

For Congress, E. D. WHITE, For Governor, ARNAUD BEAUVAIS, For Senator, ANTONIO DUCROS, Représentative, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIBORNE, C. GAYARRE, S. D. DIXON, CHS. CAFFIN.

CHAISES A VENDRE.

On trouve constamment chez le soussigné, rue de Chartres, No. 148, entre l'angle de St. Louis, près la Bourse, un assortiment de CHAISES des meilleurs fabricans du Nord, et aussi éligentes que solides, à vendre à bon marché par 24 Juin. J. ROUSSEAU, Ebéniste.

Ventes à l'Encan.

PAR L. MOSSY. SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu dans un magasin au coin des rues Toulouse et Bourgogne, à 4 heures de l'après midi, 52 barriques Vin vieux de Bordeaux. 24 Juin.

PAR T. MOSSY. SAMEDI 26 du courant il sera vendu dans un Terrain vis-à-vis Pryoux. Rivarde et co. à 5 heures de l'après midi. Une quantité de briques à feu, partie pour Centre et partie pour Chf—vendue pour compte de qui il appartiendra. 21 Juin.

PAR T. MOSSY. EN vertu d'un ordre de l'honorable J. E. M. Harang, juge de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, Samedi, 17 de Juillet prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, pour compte de la succession de feu Marie Marélie Saulet, épouse du sieur Anc. Foucher Jue. Quarante-six Terrains situés aux faubourgs Delon et Saulet. On pourra en voir le plan au magasin d'encan. Les ventes seront passées au gaffe de Felix de Armas, not. pub. Conditions:—Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de terme, en billets endossés et hypothéqué jusqu'à parfait paiement. 16 Juin.

QUARANTE-SIX TERRAINS situés aux faubourgs Delon et Saulet. On pourra en voir le plan au magasin d'encan. Les ventes seront passées au gaffe de Felix de Armas, not. pub. Conditions:—Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de terme, en billets endossés et hypothéqué jusqu'à parfait paiement. 16 Juin.

Marshal's Sale.

Mayor, Aldermen &c. vs. John Saulet. BY virtue of a writ of fieri facias to me directed by the hon. G. Prevail, associate Judge of the city court, I shall expose for sale, on Saturday the 3d of July next, at 5 o'clock, at the principal, 8 chairs, table, and one trunk—S used in the above suit. L. DAUNOY, Marshal. June 23.

Bought vs. G. Laveau. BY virtue of a writ of fieri facias directed to me by the hon. G. Prevail, I shall expose to sale on Monday the 28th inst, at 4 o'clock on the premises in Julie street between Camp and Magazine streets, 1 bureau 2 tables, 1 glass 1 set chaire, 2 large armoir and oth r apparatus belonging to a tobacco press, seized in the above suit. L. DAUNOY, Marshal. June 7.

Schroder vs. J. M. O'Brien. BY virtue of a writ of fieri facias directed to me by the hon. G. Prevail, I shall expose to sale on Monday the 28th inst, at 4 o'clock on the premises in Julie street between Camp and Magazine streets, 1 bureau 2 tables, 1 glass 1 set chaire, 2 large armoir and oth r apparatus belonging to a tobacco press, seized in the above suit. L. DAUNOY, Marshal. June 7.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre 50 Tonneaux bois de Campêche—18 j.